

# Les métiers de l'AGRICULTURE

2015  
ANNÉE  
2016

Les agriculteurs d'aujourd'hui sont des professionnels avisés chez qui l'imagination et la technicité sont au pouvoir. Ils peuvent bénéficier en outre de l'appui de nombreux conseillers et salariés dans leur métier aux multiples facettes. Dans un secteur qui représente globalement plus d'un million d'emplois.

Devenir agriculteur exige de nos jours une solide formation, pas forcément sur une longue durée. Des parcours très professionnels d'accompagnement des candidats permettent de maximiser les chances de réussite de l'installation.

Pour acquérir la capacité professionnelle, afin de bénéficier des aides publiques à l'installation (dotation et prêts à taux réduits), un diplôme, titre ou certificat du Ministère de l'Agriculture, au moins égal au Bac Professionnel (niveau 4) est exigé.

Il peut se préparer en formation initiale scolaire ou par apprentissage ou encore en formation continue avec la validation des acquis de l'expérience (Brevet Professionnel, Bac PRO, BTSA, Ingénieur en agriculture).

Un stage dans une exploitation agricole (sur une période de 2 à 6 mois suivant l'expérience) viendra compléter cette formation. Ce stage est obligatoire.

## Salarié aussi

Travailler dans la production agricole n'exige pas forcément l'installation. Il est même recommandé de commencer par une expérience salariée sur une exploitation avant de s'installer. Ainsi, on peut travailler pour une CUMA, une exploitation ou une coopérative.

Plus largement il existe aussi de nombreux métiers liés aux services de l'agriculture : conseil, expertise, assurance, alimentation, fournitures, soins, vente-marketing, accueil-tourisme, ...

Pour plus de détails sur les métiers de l'agriculture, consultez les fiches :  
ELEVAGE, PRODUCTIONS VEGETALES, MACHINISME AGROEQUIPEMENT.



## Orientation

### Formation scolaire

#### Après la 5<sup>ème</sup> ou la 4<sup>ème</sup>

Vous entrez en 4<sup>ème</sup> ou en 3<sup>ème</sup> dans l'enseignement agricole pour suivre un enseignement concret avant de continuer dans la voie générale, technologique ou professionnelle.

#### Après la 3<sup>ème</sup>

- **CAP Agricole**  
Métiers de l'agriculture  
Agriculture des régions chaudes
- **Seconde Professionnelle**  
Productions végétales, agroéquipement  
Productions animales
- **Seconde Générale et Technologique**

#### Après la Seconde

- **Bac Technologique**  
Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)
- **Bac Général**  
Série scientifique S
- **Bac Professionnel**  
Agroéquipements  
Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)\*  
Maintenance des matériels  
Productions Aquacoles

#### Après le Bac

- **BTS Agricole**  
Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (ACSE)  
Agronomie : Productions végétales  
Aquaculture  
Génie des équipements agricoles  
Productions animales  
Viticulture - oenologie
- **École d'Ingénieur en Agriculture**

#### Après le BTS

- **Licence Professionnelle\***
- **École d'Ingénieur en Agriculture**

\*Voir spécialités au verso

Apprentissage et Formation Continue voir au verso



## Les activités et les métiers

**Chef d'exploitation agricole**  
(polyculture-élevage, vigne, maraîchage)

**Salarié agricole**  
**Agent de remplacement**

**Conseiller agricole**  
(Banque, organisations professionnelles, concessions, assurances, etc)

## Pour tout renseignement

**Service Famille Infos**

Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé  
277 rue Saint-Jacques - 75240 PARIS Cedex 05

[famille-infos@cneap.fr](mailto:famille-infos@cneap.fr)

[www.cneap.fr](http://www.cneap.fr)



